

**Conférence de presse**  
**« Situation économique, perspectives conjoncturelles**  
**et priorités de la politique économique pour 2010 »**  
Lundi 23 novembre 2009

Seul le discours prononcé fait foi

## La politique de croissance en point de mire

Gerold Bühler, président d'economiesuisse

Mesdames, Messieurs,

L'économie mondiale et le système financier ne sont heureusement plus au bord du précipice. Le système financier international a pu être stabilisé, avant tout grâce aux interventions décisives des banques centrales et des gouvernements. L'économie mondiale a passé le creux de la vague et les perspectives de croissance pour 2010 ont été revues à la hausse. Sur les marchés boursiers, les investisseurs ont retrouvé le goût du risque grâce aux abondantes liquidités disponibles.

Malgré ces signes encourageants, nous ne pouvons pourtant pas simplement passer à l'ordre du jour. Le deleveraging du système bancaire, les incertitudes concernant la stratégie de sortie de la politique monétaire et financière, les déséquilibres mondiaux et la progression du chômage pèsent sur l'économie. L'augmentation prodigieuse de la dette publique et les charges d'intérêt allant jusqu'à 20 % des recettes fiscales réduisent fortement la marge de manœuvre en matière de politique budgétaire. En outre, le risque est grand que les banques centrales ne parviennent pas à drainer assez rapidement les liquidités en excès dans l'intérêt de la stabilité à long terme.

Sur le plan de la politique économique, nous serons confrontés aux tendances suivantes durant la période consécutive à la pire crise économique et financière de l'après-guerre :

- Propension à l'interventionnisme étatique tous azimuts et absence de volonté d'engager des réformes d'économie de marché.
- Pressions continues des pays à fiscalité élevée contre la concurrence fiscale.
- Risque d'une multiplication des entraves aux échanges financiers internationaux.
- Durcissement de la réglementation, surtout dans le secteur financier.
- Importance grandissante des organisations et plateformes internationales.
- Poussées de protectionnisme comme corollaire des vastes plans de relance (buy at home).
- Obstacles à la libéralisation du commerce mondial (OMC).

Face à ces tendances et aux défis qui en résultent pour la Suisse, nous accorderons la priorité aux aspects suivants jusqu'à la fin de la législature (Pascal Gentinetta s'exprimera sur le thème de la formation et de la recherche) :

### **Politique de croissance plutôt qu'activisme conjoncturel**

Pour pouvoir maintenir notre rang face à la concurrence internationale toujours plus vive, nous devons nous concentrer sur les facteurs de croissance à long terme, dans une perspective d'économie de marché. Au lieu de lancer des programmes conjoncturels classiques dont les effets sont limités dans nos économies ouvertes, il faut s'attacher à abolir les obstacles à l'investissement, accélérer les processus et œuvrer de façon décidée à l'ouverture des marchés. La libéralisation du marché postal ne pourra pas être réalisée envers et contre tout. Dans le secteur de la santé également, il s'agit de renforcer les éléments concurrentiels au lieu de cimenter les structures avec une caisse unique.

### **Situation financière solide et fiscalité attrayante en tant que facteurs d'implantation**

Après les succès de ces dernières années, la politique financière est à la croisée des chemins. Cela me paraît préoccupant. Le Conseil fédéral a, jusqu'ici, cherché à surmonter la crise économique avec un paquet de stabilisation modéré et intelligent. Alors que le budget 2010 devrait satisfaire aux exigences du frein à l'endettement, les milliards de francs de déficit attendus dès 2011 sont très loin des valeurs limites fixées. Les correctifs budgétaires pourraient atteindre 3 milliards de francs en 2011 et jusqu'à 6 milliards les années suivantes. Le fait que le Conseil fédéral n'a pas trouvé le moyen de procéder à un réexamen des tâches dans l'esprit d'une planification à long terme a des conséquences fâcheuses. Je tiens à préciser que ce qui m'importe est l'un des facteurs essentiels de la place économique représenté par la stabilité financière de la Suisse. Si nous ne faisons pas maintenant l'effort d'élaborer un programme de consolidation efficace, nous risquons d'être confrontés à une augmentation de la charge des intérêts, à un report des dépenses utiles pour l'avenir et à un ralentissement de la croissance, et de faire ainsi porter un lourd fardeau aux générations futures. Il faut agir du côté des dépenses, car aucune autre mesure ne permettra d'alléger durablement la surcharge structurelle du budget. Les mesures d'économie proposées jusqu'ici sont largement inférieures aux attentes exprimées par le Conseil fédéral lui-même il y a quelque temps. La coupe de 500 millions de francs dans les dépenses représente moins d'un pour cent du budget de l'Etat et n'est de loin pas suffisante. Compte tenu des importants déficits structurels, les efforts pour étendre le frein à l'endettement aux assurances sociales doivent être poursuivis. Il est d'autant plus préoccupant de constater que les demandes de dépenses de certains conseillers fédéraux ne respectent pas le mandat de réduction des dépenses qui leur a été confié.

Des mesures doivent également être prises au niveau de la politique fiscale de la Confédération. La Suisse occupe certes une position enviable dans le classement international et le projet d'une TVA à taux unique est tourné vers l'avenir. Les avantages fiscaux sont cependant soumis à une concurrence incessante. Nous avons besoin de réformes pour préserver et renforcer l'attrait fiscal de la place économique suisse. La réduction de l'impôt sur le bénéfice des sociétés ne doit pas devenir un sujet tabou. L'économie a besoin de conditions-cadres durablement fiables et attrayantes – en particulier en matière de fiscalité. La réforme de la fiscalité des entreprises III contribuera à améliorer de façon décisive ces conditions. Il faut tout mettre en œuvre pour préserver l'attrait de la Suisse auprès des multinationales qui sont très mobiles. Du fait des incertitudes politiques concernant les régimes spéciaux, des mesures doivent être prises à ce niveau. Cette réforme est urgente, ne serait-ce qu'en raison des entraves que représentent le droit de timbre et l'impôt anticipé, notamment pour les transactions internes aux groupes. Il s'agit en fin de compte d'assurer le substrat fiscal ainsi que des emplois. Si la révision devait prendre davantage de temps, ce qui n'est guère souhaitable, les ajustements relevant de la compétence de l'Administration des contributions devraient être concrétisés sans tarder. Suite à l'ajustement du modèle d'affaires des banques dans le secteur de la gestion de

fortune, il est également nécessaire d'agir au niveau du droit de timbre et de l'imposition des fonds de placement. Par souci d'assurer la protection de la sphère privée, nous soutenons par ailleurs l'idée de la création d'un impôt à la source.

Moins de 3 % des entreprises paient plus de 90 % de l'impôt fédéral direct dû par les personnes morales. Cette situation montre que la Suisse est à la peine dans ce domaine. Souvenons-nous qu'il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or ! Dans cet esprit, nous nous opposerons aussi avec véhémence à une abolition de la concurrence fiscale par l'initiative du PS. En ce qui concerne le dialogue fiscal avec l'UE, la réforme de l'imposition des sociétés ne doit en aucun cas réduire l'attrait de la place économique suisse. Il est en outre exclu de sacrifier la souveraineté fiscale de la Suisse.

### **Politique extérieure offensive**

La Suisse restera confrontée à de nombreux défis sur le front de l'étranger. La politique extérieure devra donc être fortement pondérée ces prochaines années. Avec le durcissement de la concurrence entre places économiques, il pourrait être plus difficile, pour certaines questions, de poursuivre sur la voie bilatérale avec l'UE. Pourtant, cette voie constitue toujours la meilleure option pour la Suisse ; d'ailleurs, il n'existe pas d'alternative aux bilatérales. Si l'on considère les négociations d'adhésion entamées avec plusieurs pays, force est de constater qu'il ne serait pas plus facile de défendre les intérêts de la Suisse si notre pays était membre de l'UE. La réglementation européenne REACH, le libre-échange agricole et le négoce de l'électricité sont les principaux points à l'ordre du jour pour le commerce extérieur. S'y ajoute la question d'un éventuel accord général sur le commerce des services.

Le projet d'accord de libre-échange agricole vise la levée des barrières protectionnistes. L'industrie alimentaire et ses 35'000 salariés seraient les premiers à en profiter. Il en résulterait aussi des avantages pour les consommateurs et, à terme, même pour les produits agricoles de grande qualité. Abandonner les négociations maintenant serait irresponsable alors que les pourparlers en vue de la libéralisation des échanges agricoles se poursuivent dans le cadre de l'OMC. Dans le secteur des services, des obstacles à l'accès du marché subsistent. Concernant l'accord sur le commerce des services, il convient d'analyser une nouvelle fois les facteurs déterminants dans l'esprit d'un état des lieux à effectuer régulièrement. Les avantages pour l'ensemble de l'économie et la compatibilité institutionnelle doivent être les critères de décision suprêmes.

La libéralisation multilatérale du commerce dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce offre naturellement la meilleure protection contre le protectionnisme et la discrimination. Comme les négociations de Doha sont dans l'impasse, il est très important de conclure d'autres accords de libre-échange avec des pays hors de l'Europe. Des négociations cruciales sont en cours en vue de la conclusion, d'ici 2010, d'accords de libre-échange avec la Suisse : l'Inde, la Chine et la Russie sont désormais des partenaires commerciaux importants de l'industrie exportatrice helvétique et les accords déjà signés ont contribué à dynamiser sensiblement les exportations. L'industrie suisse économise chaque année des taxes douanières d'un montant supérieur à 400 millions de francs. Pour parvenir à un tel résultat, il faut des accords solides, raison pour laquelle economiesuisse donne la priorité à la qualité.

### **Régulation : la qualité prime sur la quantité**

Après la récente crise financière, une plus grande importance est indubitablement accordée à l'amélioration de la coordination internationale, à l'ajustement des exigences en matière de fonds propre et de liquidités ainsi qu'à une gouvernance d'entreprise convaincante. Pour economiesuisse, la qualité prime sur la quantité. Mis à part la réduction des risques systémiques, il faut aussi tenir compte

de la qualité des facteurs importants pour une place économique dans la compétition internationale toujours plus rude.

La flexibilité est l'un des points forts du droit suisse des sociétés. Elle permet aux entreprises de toute taille de choisir la forme d'organisation qui leur convient. Notre pays est donc attrayant aussi bien pour les PME que pour les groupes multinationaux. Cette flexibilité devra être préservée lors de la révision du droit des sociétés, que ce soit pour les sociétés cotées ou pour les PME. Nous restons convaincus qu'il faut opposer un contre-projet indirect à l'initiative "contre des rémunérations abusives". Le contre-projet doit permettre d'empêcher d'éventuels excès grâce au renforcement des droits des actionnaires, tout en préservant la marge de manœuvre des entreprises et l'attractivité de la place économique suisse. En vue d'assurer – à raison – la stabilité du système financier suisse, il est à mon avis important

- que les mesures répondent à risques clairement identifiés et soient appropriées,
- que les effets des diverses interventions sur la place financière et dans l'économie réelle soient analysés de façon globale, rendus publics et comparés avec les avantages espérés et
- que la situation soit appréciée dans l'environnement international.

C'est pourquoi nous saluons la différenciation entre les grands groupes et les autres entreprises faite dans les systèmes de rémunération de la FINMA. La responsabilité centrale de la réglementation allant au-delà des dispositions du droit des sociétés et des directives de la FINMA doit être assumée par le conseil d'administration dans l'esprit d'une bonne gouvernance d'entreprise.

#### **Garantie d'un approvisionnement en énergie concurrentiel et respectueux de l'environnement – pour une politique climatique coordonnée au plan international**

La plus haute priorité de la politique énergétique est de pallier la pénurie de courant qui se dessine. L'hiver dernier, la Suisse a dû importer 14 % de sa consommation d'électricité et cette dépendance aux importations ira croissant lorsque la récession sera surmontée. L'économie a besoin d'un approvisionnement en énergie fiable, avantageux et respectueux de l'environnement. En plus des mesures d'économie d'énergie et d'amélioration de l'efficacité énergétique, il est nécessaire de promouvoir la production d'énergies par les grandes centrales suisses, afin de remplacer les centrales nucléaires de la première génération toujours en service. La Confédération est priée d'accélérer le déroulement des procédures d'autorisation et de les faire aboutir à des décisions.

Afin que les défis liés à la politique climatique puissent être relevés, les négociations doivent être poursuivies de façon constructive lors de la prochaine Conférence de Copenhague. Du point de vue suisse, un accord international est urgemment nécessaire. Afin de préserver sa compétitivité internationale et garantir l'efficacité écologique des mesures engagées, la Suisse doit éviter de faire cavalier seul. Les récentes statistiques établies par l'ONU montrent que notre pays et quelques rares autres nations tiendront les engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto. L'économie a contribué de façon décisive à ce résultat.

Le marché électrique constitue un autre défi majeur. Il y a environ un an, economiesuisse a organisé une table ronde sur le thème du prix du courant électrique et présenté les quelques améliorations apportées à l'ordonnance. Malgré tout, la réglementation en vigueur n'est pas encore satisfaisante. Contrairement à la situation observée dans de nombreux pays européens, le marché électrique domestique manque d'attrait, si bien que les consommateurs préfèrent rester chez leur ancien fournisseur. Le Conseil fédéral est prié de trouver de nouvelles solutions en collaboration avec l'économie, l'industrie consommatrice et la branche de l'électricité.

Pour terminer, je souhaite soulever un troisième et dernier point à propos de la politique énergétique. La facture énergétique tend à devenir une facture fiscale. Les consommateurs d'électricité doivent sans cesse supporter de nouvelles charges financières : de la taxe sur l'eau à la taxe d'évacuation et d'épuration des eaux, en passant par les taxes toujours plus élevées pour la promotion des énergies renouvelables. La fiscalisation du moyen de production qu'est l'électricité est nuisible pour l'économie. De plus, elle n'est pas justifiée, car l'électricité suisse est produite sans émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui n'est pas le cas dans les pays de l'UE. La fiscalisation de l'électricité est également contestable du fait que le Parlement ne contrôle plus régulièrement le flux des subventions par l'intermédiaire du budget. Les expériences réalisées en Allemagne montrent que cet automatisme engendre des charges considérables pour les consommateurs d'électricité, sans avantages correspondants. Il a été démontré que la promotion de nouvelles énergies renouvelables – que nous encourageons aussi – passe par la recherche. En effet, la recherche permet de développer de nouvelles industries sans nuire à la compétitivité d'autres industries en raison de prix de l'électricité surfaits.

#### **Instaurer un climat de confiance, renforcer la force de frappe**

De bonnes recettes de politique économique ne suffisent plus pour faire face aux défis toujours plus exigeants. Aussi bien les milieux économiques que la classe politique doivent reprendre confiance dans la voie libérale basée sur l'économie de marché. La valeur de la liberté de commerce exige des entreprises une attitude responsable et le sens de la mesure. Au sein du Conseil fédéral, il est urgent de restaurer la collégialité et d'améliorer la communication. Il n'est pas acceptable que certains membres du gouvernement de notre pays expriment des positions divergentes sur des dossiers clés après que le Conseil fédéral ait pris ses décisions. De tels différends entament la confiance de la population et réduisent simultanément la crédibilité et la force de frappe de notre pays à l'étranger. Une focalisation sur les intérêts stratégiques de la Suisse et davantage de cohérence dans la communication sont indispensables.